

Epic de tête

Intéressement financier



PÉTITION

Historique :

Avril 2015 : l'UNSA-Ferroviaire entre en négociations avec l'Entreprise, afin de mettre en place l'intéressement financier au sein du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

Mai 2015 : l'UNSA écrit au Président du Conseil de Surveillance afin que l'exercice 2015 se traduise par un retour financier (assimilé à l'intéressement) pour les 12 000 salariés de l'Epic de tête. (Epic ne pouvant légalement bénéficier d'accord en 2015, pour absence d'antériorité de bilan financier, suite nouvelle création)

Juin 2015 : l'UNSA valide les accords intéressement à **SNCF Mobilités** et **SNCF Réseau en obtenant** la part proportionnelle (6 mois), pour les agents rattachés à l'Epic de tête au 1^{er} juillet 2015.

L'UNSA, majoritaire à l'Epic de tête et en amont d'une négociation d'un accord pour ce périmètre, réitère sa demande de versement de l'intégralité des montants qui seront calculés au titre de 2015 (versés en 2016), pour les 12 000 salariés de l'Epic de tête SNCF, **via un complément financier.**

L'UNSA-Ferroviaire appuie cette démarche, au titre de l'intégration et de l'équité sociale, par le lancement d'une pétition d'envergure nationale.



Septembre 2015

L'expertise syndicale



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org





Union Nationale des Syndicats Autonomes

Paris, le 28 mai 2015

Monsieur Saint GEOURS
Président du Conseil de Surveillance
2, place aux étoiles
CS 70001
93633 La plaine Saint Denis Cedex

Monsieur le Président,

Des négociations ont débuté au sein du Groupe Public Ferroviaire concernant la possibilité de mettre en œuvre des accords d'intéressement.

Actuellement, les négociations se concentrent sur deux EPIC :

- EPIC Mobilités,
- EPIC Réseau.

L'EPIC de tête, nouvelle entité au sein du GPF, ne rentre pas actuellement dans ces négociations, puisque considéré comme nouvel Etablissement Public sans antériorité financière de référence.

L'UNSA-Ferroviaire, s'est toujours positionnée en faveur d'un GPF avec une forte intégration sociale, ce que nous appelons le corps social harmonisé. En conséquence, l'UNSA-Ferroviaire, même pour des raisons légales, ne peut considérer que des salariés du GPF soient exclus de ce dispositif.

L'UNSA-Ferroviaire demande, si les accords d'intéressement sont validés dans les EPIC Mobilités et Réseau, qu'une mesure transitoire (versement d'une prime par exemple) soit versée aux salariés de l'EPIC de tête, avant de prochaines négociations prévues en 2016.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Marc BAUCHER

Secrétaire Général
UNSA-Ferroviaire

UNSA Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



PÉTITION

Rappel courrier
Mai 2015

unsa-ferroviaire.org

Nom	Résidence	Signature

Je signe la pétition

Demande le versement de l'intégralité des montants qui seront calculés, au titre de l'intéressement 2015 versé en 2016, pour les 12 000 salariés de l'epic de tête SNCF.

A rendre à vos représentants UNSA locaux ou envoi par mail / fax à la Fédération :



unsa.petition2015@gmail.com



01 45 26 46 65



Epic de tête

Intéressement financier



Pétition

Nom	Résidence	Signature

Je signe la pétition

Demandons le versement de l'intégralité des montants qui seront calculés, au titre de l'intéressement 2015 versé en 2016, pour les 12 000 salariés de l'Epic de tête SNCF.

A rendre à vos représentants UNSA locaux ou envoi par mail / fax à la Fédération :



unsa.petition2015@gmail.com



01 45 26 46 65